

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Géographie et aménagement

Université d'Orléans

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, Entreprises et territoires

Établissement déposant : Université d'Orléans

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master mention *Géographie et aménagement* (ci-après GEOGRAM) de l'Unité de Formation et Recherche (UFR) Collegium Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH) de l'Université d'Orléans est dispensé en présentiel. Il comprend trois spécialités dès la première année de master (M1) :

-Spécialité *Eau, cartographie, et géomatique* (ECG),

-Spécialité *Développement durable et local dans les territoires émergents* (DDLTE),

-Spécialité *Enseignement*. Cependant, le dossier d'autoévaluation de la mention ne comprend aucun élément permettant d'évaluer cette spécialité.

Le master existe sous cette forme depuis 2012. Il a pour vocation de former à l'analyse des territoires, à leur aménagement et développement, et peut se poursuivre par une thèse de doctorat dans ces domaines, en appui avec le laboratoire de recherche Centre d'Etudes pour le Développement des Territoires et l'Environnement (CEDETE).

Les emplois accessibles à l'issue de cette formation appartiennent aux métiers de l'information géographique et de la gestion des milieux humides, ou du développement local et de la gestion des territoires, ou enfin de l'enseignement ou de la recherche, après un doctorat.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs des deux spécialités du master <i>Géographie et aménagement</i> analysées dans le dossier d'autoévaluation, Développement durable et local dans les territoires émergents et Eau, cartographie, géomatique, sont cohérents et clairement précisés.</p> <p>Il s'agit de délivrer des compétences dans l'analyse et l'aménagement des territoires, la gestion des ressources en eau, la gestion de l'environnement ; d'initier les étudiants aux pratiques et aux formes nouvelles du développement local : le montage de projets (démarche-projet et recherche de financement), la conception de programmes innovants (économie sociale et solidaire, économie circulaire, circuits courts, agro écologie, villes écologiques et éco quartiers ...) ; de les former aux usages des nouvelles technologies de l'information et aux outils de communication.</p> <p>Les étudiants à l'issue de cette formation universitaire auront acquis une connaissance de la géographie des territoires et des compétences reconnues en aménagement, en géomatique, en cartographie, en développement local, et dans l'animation d'équipes.</p> <p>Ainsi, le master a pour objectifs de former des chargés de mission et des techniciens spécialisés dans les domaines du développement local, de l'aménagement des territoires, de l'eau, de l'environnement et de la géomatique, mais aussi de préparer ses étudiants à la poursuite d'études doctorales.</p>

Organisation

Les enseignements sont tous dispensés en présentiel à l'Université d'Orléans. Cette formation s'inscrit dans la continuité de la Licence de *Géographie* au sein de l'UFR LLSH. Le master *Géographie et aménagement* comporte trois spécialités dès la première année de master (M1) :

Une spécialité spécifique *Enseignement* débouchant sur une deuxième année de master (M2) *Métiers de l'enseignement et de la formation* (MEF) de 589 heures en première année de master (M1) et 589 heures en deuxième année de master (M2), pour laquelle ne figure aucune autre information dans le dossier d'auto-évaluation, et très peu dans le résumé descriptif de la certification fiche du Répertoire National des certifications professionnelles (RNCP). Une liste des enseignements et du nombre des European credits transfer system (ECTS) correspondant est fournie, mais pas de nombre d'heures, ni d'enseignants, ni le nombre d'étudiants.

La spécialité *Développement durable et local dans les territoires émergents* (DDLTE) (288 heures en première année de master (M1) puis 297,5 heures en deuxième année de master (M2), orientée vers les enjeux environnementaux écologiques et de développement durable dans les pays du Sud y compris les Etats émergents (Afrique, Russie, Chine, Amérique latine) et l'aide au développement et à la solidarité internationale.

Cette spécialité met en valeur les outils et pratiques innovantes du développement local : l'animation des équipes (ressources humaines), le montage de projets (démarche-projet et recherche de financement) et la conception de programmes innovants - économie sociale et solidaire, économie circulaire, circuits courts, agro écologie -.

La spécialité *Eau, cartographie, géomatique* (ECG) avec un volume horaire de 288 heures en première année de master (M1) et 319,5 heures en deuxième année de master (M2), orienté vers l'environnement et la géomatique, et plus spécifiquement l'aménagement des zones humides.

Ces spécialités se déclinent au deuxième semestre de la deuxième année (S4) en deux voies : la voie professionnelle et la voie Recherche et Enseignement.

Le premier semestre (S1) du master 1 regroupe des enseignements communs aux spécialités DDLTE et ECG (302,5 heures).

La différenciation s'opère au second semestre (S2) entre les deux spécialités.

Des passerelles existent d'une spécialité à l'autre tout au long du cursus, et l'accès à de nouveaux entrants est aussi possible au niveau master 2.

Les deux spécialités sont interdépendantes et très complémentaires. Elles ciblent néanmoins des métiers différents et clairement identifiés. Elles offrent toutes les deux des enseignements de méthodologie de la recherche, et des modules d'apprentissage aux techniques de recherches d'emploi, et l'ensemble des enseignements semble en cohérence par rapport aux objectifs professionnels affichés. La formation s'articule entre des enseignements théoriques, des enseignements spécifiquement liés aux problématiques développées, des modules à caractère scientifique et professionnel, et les apprentissages et la maîtrise des outils de l'aménagement des territoires (Systèmes d'Information Géographique (SIG), Cartographie Assistée par Ordinateur (CAO), etc.). Il est cependant difficile de se faire une idée de l'équilibre des enseignements à l'intérieur de chaque semestre, ni même d'une année sur l'autre, étant donné la non convergence des chiffres avancés dans les différentes parties du dossier.

La formation comporte toutefois un projet tuteuré chaque année, un stage facultatif au sortir du master 1 et un autre obligatoire en master 2, d'une durée variable.

Positionnement dans l'environnement

A l'échelle de l'Université d'Orléans le master GEOGRAM est complémentaire de formations dispensées en biologie, en écologie, en environnement, et en économie. En effet, la spécialité ECG renforce l'offre pédagogique proposée par d'autres UFR (Institut des Sciences de la Terre d'Orléans (ISTO), Polytech, Biologie) en géomatique.

Le dossier d'autoévaluation de la mention indique qu'au sein de l'Université d'Orléans le master GEOGRAM « prolonge les deux licences professionnelles ». Cependant, on ignore de quelles licences professionnelles (LP) il s'agit ; peut-être de la LP d'Aménagement du territoire et urbanisme du même champ, et peut-être d'une autre LP dans un autre champ. L'assertion est d'ailleurs étonnante puisque la vocation d'une LP n'est pas la poursuite d'études en master mais l'insertion professionnelle immédiate. A l'échelle régionale, la spécialité ECG est la seule formation qui propose une spécialisation en géomatique appliquée, spécifiquement aux zones humides, en particulier les lacs et étangs, et à l'environnement. Elle est complémentaire de formations ouvertes à l'Université de Tours en aménagement et développement des territoires. L'Université de Tours propose ainsi un master ayant des spécificités proches, mais qui couvre des territoires d'études plus élargis, et comprend une formation moindre aux systèmes d'information géographique. Concernant la spécialité DDLTE, son caractère original par rapport à d'autres formations identifiées au sein de la Communauté d'universités et établissements (COMUE) repose sur l'initiation aux formes innovantes du développement local - circuits courts, économie circulaire, économie sociale et solidaire, villes écologiques et éco quartiers, et à la prise en compte des dimensions sociales et territoriales dans les pays émergents.

Le master GEOGRAM a développé un partenariat avec une pluralité d'acteurs publics et privés régionaux, aussi bien les collectivités territoriales, que de grandes écoles et des centres de formation, des Organisations non gouvernementales (ONG), des agences d'urbanisme, les chambres régionales, etc. Une longue liste, non exhaustive, de ces partenariats est mentionnée dans le dossier et atteste de liens étroits avec une diversité d'organismes et acteurs locaux. Ces liens avec ces acteurs soutiennent les actions et projets pédagogiques. La formation est adossée au laboratoire du CEDETE (Equipe d'Accueil - EA - 1210) et s'appuie sur les thématiques de recherche qui y sont développées : eau, gestion des étangs, aménagement des territoires, développement local et régional, solidarité internationale, et aide au développement des Sud.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique (23 membres) est diversifiée ; elle intègre ainsi un grand nombre de professionnels qui dispensent 154,5 heures de cours et travaux dirigés. Elle se compose plus précisément de :

- 9 ingénieurs : des experts professionnels de l'INRA, Géocentre, DHI Nantes, du BRGM, de l'OIE, et de l'ONEMA, de bureaux d'études, et un ingénieur-géomètre du lycée professionnel Gaudier-Brzeska.
- 1 vacataire qui assure 15 heures d'enseignement.
- 11 enseignants-chercheurs membres du CEDETE (6 Maîtres de Conférences (MCF) et 5 Professeurs des universités (PR)) dont 8 qualifiés en section 23, les autres en sections 24, 05 et 19.

Les professionnels contribuent à conforter les objectifs de professionnalisation de la formation (*a priori* de la spécialité ECG).

Le dossier ne mentionne pas les modalités de réunion de l'équipe pédagogique, et donne peu d'informations sur le pilotage (hors conseil de perfectionnement) ou sur la répartition des responsabilités.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le master a accueilli depuis 2012 des effectifs variant entre 19 et 26 étudiants en master 1. La provenance des étudiants entrants n'est pas renseignée.

Le dossier d'autoévaluation de la mention n'indique pas le nombre d'étudiants dans chacune des spécialités. On ignore donc si les données fournies concernent une seule spécialité ou les deux (puisque la spécialité MEF semble écartée). Par ailleurs le dossier mentionne que 40 % à 45 % des effectifs en master 2 proviennent de l'extérieur, mais ce n'est pas vérifiable.

On peut noter par contre une érosion importante entre le nombre d'admis en master 2 et le nombre d'inscrits pédagogiques en master 2.

Un peu plus de la moitié des étudiants inscrits en master 2 valide leur diplôme. Ces chiffres traduisent un taux d'échec important en master 2.

La formation ayant été ouverte en 2012, les premiers éléments relatifs à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle résultent d'une enquête menée à la fin de l'année 2015 auprès des diplômés de la première promotion.

Le document fait mention d'enquêtes menées sur les trois dernières années, mais les tableaux fournis ne comportent aucune donnée précisément sur les trois dernières années. Les enquêtes menées auprès des diplômés ayant suivi la spécialité ECG montrent un taux d'insertion proche de 95 % l'année même d'obtention du diplôme, avec des rémunérations affichées comme « convenables » (sans indications chiffrées).

En revanche, les difficultés d'insertion sont plus importantes pour les diplômés issus de la spécialité DDLTE qui ne poursuivent pas vers un doctorat : le dossier signale une forte proportion d'embauche en Contrat à durée déterminée (CDD) de courte durée, six mois après l'obtention du diplôme, sans fournir de statistiques précises. L'embauche se fait majoritairement dans les associations et ONG de développement local ou international, avec des salaires modestes (absence de données précises sur les salaires).

Il est indiqué que la majeure partie des étudiants issus de la spécialité DDLTE poursuivent vers une thèse de doctorat, mais pour l'année 2013 selon l'évaluation nationale, une seule personne a poursuivi en thèse.

Le dossier déclare que les étudiants ayant terminé leur thèse s'insèrent rapidement sur le marché de l'emploi ayant développé des liens au cours du doctorat avec les milieux professionnels. Ces observations ne peuvent être vérifiées.

On peut globalement déplorer l'absence de statistiques fiables confirmant les constats avancés dans le dossier. Face à autant d'imprécisions, il est difficile d'avoir un avis sur les effectifs, flux, insertion professionnelle.

Place de la recherche

La place de la recherche est forte. La formation est adossée à un pôle de recherches, le laboratoire CEDETE, dont les thématiques gravitent autour des questions environnementales, de l'aménagement des territoires et du développement local, ainsi que de l'aide au développement dans les pays émergents.

Les enseignants-chercheurs impliqués dans les activités de recherches de ce laboratoire dispensent des enseignements au sein de la formation. Ils assurent des unités d'enseignement (UE) ayant une dimension recherche : méthodologie de la recherche, méthodologie de l'enquête et de l'entretien, essais et expérimentation en laboratoire, travaux de terrain, projets tuteurés à caractère scientifique, et projets de thèses. Il est toutefois curieux de noter qu'au semestre 2 de la spécialité ECG l'UE29 obligatoire « méthodologie de la recherche » donne zéro European credits transfer system (ECTS) (même constat pour l'UE 3-14 obligatoire « projet tuteuré/mémoire de recherche » au semestre 3 : zéro crédits également).

Les étudiants peuvent effectuer les stages de master 2 et les projets tuteurés dans le cadre de contrats de recherches portés par les membres du CEDETE.

De nombreux étudiants participent aux journées de réflexion organisées par le laboratoire où ils présentent leurs travaux de recherche liées aux questions environnementales et territoriales.

Le dossier souligne la forte participation des étudiants de master 1 et master 2 à des programmes de recherche et le montage d'une exposition publique « Les châteaux de Ligny-le-Ribault et leurs domaines-Vie quotidienne en Sologne du XVIIIe siècle à nos jours » réalisée à partir des travaux d'une vingtaine d'étudiants.

Les étudiants du master sont activement impliqués dans l'organisation des colloques organisés par le CEDETE. Le dossier cite en exemple la présentation des travaux des masters 1 au colloque « Géohistoire des risques et des patrimoines

fluviaux. Des milieux ligériens aux autres espaces fluviaux européens » tenu en avril 2013, ou encore, les communications d'étudiants de master 2 au colloque « Intensification des sols et agro écologie en Afrique de l'Ouest. Conception, pratiques, résultats, diffusion » qui s'est déroulé en avril 2016.

La spécialité ECG offre des débouchés de poursuite en doctorat en environnement, et plus largement en géographie physique, sur les thématiques de l'eau, notamment sur les lacs ou étangs, ou l'espace chinois.

Place de la professionnalisation

La formation a une réelle dimension qualifiante et professionnalisante.

Cette orientation est perceptible par la multiplication des stages et la conduite de projets tuteurés, et l'implication de professionnels dans les enseignements.

Les étudiants sont formés aux principaux outils utiles à la gestion des territoires : SIG, conception cartographique appliquée, *web mapping*, gestion de projets, etc.

Ils sont aussi accompagnés vers l'insertion professionnelle par un module de formation intitulé « Ateliers techniques de recherche d'emplois » (ATRE) dispensé dès le master 1 (mais sans mention de crédits ECTS pour ces enseignements).

La fiche RNCP fournie, richement détaillée, offre une vision complète et globale de l'offre de formation mais ne converge pas avec les informations données dans l'autoévaluation. Par exemple, la fiche indique que le semestre 1 comporte un atelier de technique de recherche d'emploi de 21 heures crédité de deux ECTS, alors même que dans les tableaux du dossier d'autoévaluation ce même atelier ne correspond qu'à trois heures de travaux dirigés (TD) et ne donne droit à aucun crédit ECTS.

Place des projets et des stages

Les projets tuteurés et les stages ont une place importante au sein de la formation. Ils représentent, selon le dossier, près de 60 % de la durée de formation, pourcentage difficile à vérifier au vu des éléments fournis.

Les étudiants des deux spécialités (ECG et DDLTE) effectuent la conduite d'un projet tuteuré en master 1 dont la durée n'est pas mentionnée. Ils ont pour objectifs de répondre à une commande, d'analyser le cahier des charges, et de proposer un projet.

En deuxième année, un nouveau projet tuteuré est imposé au premier semestre qui couvre une durée de 2,5 mois avec une présentation des résultats et un rapport écrit remis aux commanditaires du projet (deux ECTS).

Ces projets pédagogiques répondent à des commandes de collectivités territoriales, ou d'acteurs privés, et/ou d'organismes nationaux. Ils confortent la dimension professionnalisante de la formation et la volonté de préprofessionnalisation des étudiants en situation réelle.

S'agissant des stages, à l'issue du master 1, les étudiants ont l'opportunité de réaliser un stage facultatif portant sur un sujet en relation directe avec les thématiques de la formation.

La formation impose en revanche au master 2 la réalisation d'un stage. Il est toutefois difficile d'en affirmer la durée. Il est tout d'abord indiqué dans le dossier qu'il a une durée de six mois sur l'une des thématiques de la formation, et plus loin que le stage pour la spécialité ECG a une durée minimale de seulement quatre mois et pour la spécialité DDLTE trois mois - informations peu concordantes. Le stage compte pour trente ECTS.

Ce stage rémunéré doit être effectué en milieu professionnel dans un organisme public ou privé pour les étudiants ayant choisi la voie professionnelle, ou dans un laboratoire de recherches scientifiques, pour ceux qui envisagent de poursuivre un doctorat.

Les étudiants sont étroitement encadrés durant le stage par un responsable de stage et un tuteur pédagogique ; l'étudiant doit communiquer au cours du stage des rapports réguliers - hebdomadaires - de l'état d'avancée de ses travaux, et effectuer des présentations orales.

Les étudiants peuvent effectuer ce stage à l'étranger sur des thématiques en relation avec les orientations de la formation. Il est mentionné dans le dossier que des étudiants ont réalisé un stage en Russie - dans la réserve naturelle de Voronine, le parc naturel de Zlatye Zory, oblast de Tambov -, à l'institut d'écologie de Tallin en Estonie, ou sur le développement rural en Afrique de l'Ouest, au Burkina Faso, au Sénégal, et au Bénin.

Ces stages assurent par leur durée, leurs objectifs et les conditions d'encadrement, un réel investissement professionnel des étudiants dans un projet ou une mission.

Place de l'international

Le dossier indique des échanges avec des universités étrangères nord-américaines (Laval pour la géomatique et la cartographie), des universités d'Afrique (Ouagadougou et Koudougou au Burkina Faso : échanges de formation ; Algérie : école d'hydraulique), et des relations pédagogiques établies avec des universités du nord et de l'est de l'Europe (Pologne en géographie physique, Irlande du nord, Roumanie, Estonie en Environnement). La mobilité étudiante à l'international reste cependant peu élevée avec environ 5-10 % dans le cadre des échanges European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (ERASMUS) ou de stages.

Aucun enseignement n'est dispensé en langue étrangère mais des intervenants invités assurent fréquemment des conférences. Les enseignants soumettent dans leurs cours des articles et ouvrages en langue anglaise.

Deux UE de langue (Anglais ou Allemand au choix) figurent dans le cursus ce qui équivaut à 18 heures d'enseignement (deux ECTS). La pratique des langues étrangères paraît insuffisante, notamment au regard de la coopération affichée

<p>avec des universités étrangères. Certains étudiants de la spécialité ECG effectuent leur stage ou une partie de leur cursus à l'étranger (Roumanie, Russie), mais on en ignore le nombre.</p> <p>Certains étudiants de la spécialité DDLTE effectuent des stages professionnels ou de recherche en Afrique de l'Ouest, en Amérique Latine, dans les pays Baltes, en Russie ou en Asie.</p> <p>En marge des activités pédagogiques et de la formation du master, mais avec le soutien et l'accompagnement de l'équipe de formation, la promotion 2015-2016 des Master II DDLTE s'est déplacée durant quinze jours au Burkina Faso dans le cadre d'une collaboration avec les étudiants géographes de l'université de Koudougou.</p> <p>Le nombre d'étudiants étrangers accueillis au sein de la formation est irrégulier : moins de neuf étudiants accueillis par an, originaires essentiellement de l'Afrique.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>La sélection et le recrutement des étudiants s'opèrent par l'examen d'un dossier de candidature. Le dossier souligne une régulation des flux entrants avec 40 places possibles en master 1, et une limite de 20 places en master 2, « spécialité un et deux ». Le dossier mentionne la possibilité tout au long du master, en master 1 comme en master 2, de passer d'une spécialité à l'autre. On note l'absence de dispositif d'aide à la réussite.</p> <p>Selon la fiche RNCP les étudiants peuvent bénéficier d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) avec un jury mis en place depuis 2002.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Le master <i>Géographie et aménagement</i> est une formation qui ne peut être préparée en alternance ni en apprentissage. Il est toutefois accessible en formation continue. Le dossier ne renseigne pas sur les dispositifs mis en œuvre vis-à-vis des publics spécifiques (sportifs de haut niveau, étudiants en situation de handicap, salariés ...).</p> <p>Les cours ont surtout lieu en présentiel à l'Université d'Orléans. Le dossier mentionne le suivi et la présentation de cours à distance sans donner de précisions sur la nature, le niveau, et les contenus de ces enseignements.</p> <p>Les usages du numérique ont une place prépondérante dans les activités pédagogiques. La formation utilise des supports numériques diversifiés à des fins pédagogiques : cours filmés et diffusés aux étudiants permettant de visualiser la manipulation d'outils et la description de travaux sur le terrain ou au laboratoire ; utilisation de vidéos pour l'apprentissage de logiciels ; suivi et présentation de cours à distance ; mise en ligne de cours accessibles sur les plateformes de l'université ; réalisation de films documentaires. Le dossier souligne néanmoins le manque d'outils et de matériel technique utiles à l'application des SIG (radar, drone...).</p> <p>Il n'existe pas de certification mise en place.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>L'évaluation des connaissances et des compétences s'opère par la pratique du contrôle continu (CC) et du contrôle terminal (CT). Les étudiants de master 1 sont davantage soumis au contrôle terminal ; il est moins pratiqué en master 2.</p> <p>Au semestre 1, l'évaluation des enseignements de tronc commun s'effectue selon ces deux modes et à part égale. Durant les semestres 2 et 3, le contrôle continu est généralisé pour la spécialité DDLTE. La spécialité ECG privilégie également le contrôle continu - avec des contrôles écrits en temps limités effectués en salle. Il n'existe pas de compensation d'un semestre à l'autre. Une session de rattrapage est organisée en master 1, une autre éventuellement « à la demande » à la fin du semestre 3 du master 2, et nouveau stage/mémoire est requis en cas d'échec au semestre 4.</p> <p>Aucun élément n'est donné dans le dossier concernant les jurys d'examens.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>La valorisation de compétences transversales et le suivi de l'acquisition de ces compétences ne sont pas apparents dans le dossier. Le supplément au diplôme est bien fourni. Il délivre des informations essentielles sur le cursus, notamment les trois (sic) spécialités.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>La formation étant récemment ouverte sous cette forme, une seule enquête a pu être menée en 2015 auprès des étudiants ayant obtenu leur diplôme en 2013. Les tableaux ne comportent que des données de 2013, avec des informations pour les deux spécialités ECG et DDLTE mais aucune pour MEF - sans connaître les effectifs de la promotion des deux ou trois spécialités, il est délicat de tirer des conclusions à partir de ces tableaux.</p> <p>Cependant, les sources des rares statistiques publiées dans le dossier ne sont pas précisées.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

L'évaluation des enseignements est réalisée à la fin de chaque semestre par les étudiants sans qu'en soient précisées les modalités (« une approche libre ») : le dossier indique que les étudiants peuvent se prononcer sur le fonctionnement global de la formation, les enseignements, les travaux de terrain, les projets et outils pédagogiques, mais sans préciser le cadre institutionnel de ces consultations, le nombre d'étudiants participants, ni leur statut.

La seconde forme d'évaluation de la formation repose sur un questionnaire anonyme fourni par l'université que peuvent remplir les étudiants. L'exploitation de ces questionnaires actualise une base de données à l'échelle de l'université.

Les résultats de ces consultations sont également exploités dans le cadre du conseil de perfectionnement.

Le dossier indique en effet qu'un conseil de perfectionnement est organisé chaque année en présence d'étudiants et de membres extérieurs. Mais, il n'apporte pas d'informations sur la fréquence et la composition exacte de ce conseil, sur le statut des étudiants participants, sur la présence ou non de professionnels au sein de cette instance.

Il est difficile d'appréhender et de mesurer la mise en œuvre de modifications majeures de l'offre de formation résultant de cette instance.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation originale par ses contenus et orientations pédagogiques avec deux spécialités qui abordent de nouvelles pratiques de développement des territoires, en adéquation avec les métiers et débouchés visés.
- Une formation professionnalisante, ouverte sur son environnement socio-économique, y compris à l'international (Pays émergents, Europe de l'Est) qui offre aux étudiants par le cursus proposé, la multiplication des stages et des projets tuteurés, une solide qualification et des perspectives aisées d'emploi.
- Une formation où les étudiants sont étroitement impliqués dans le centre de recherche (master 1 et master 2).
- Une équipe pédagogique équilibrée et plurielle associant des enseignants-chercheurs et des acteurs du monde professionnel ayant des compétences confirmées.
- Une formation dispensant de nombreux apprentissages aux outils numériques et aux SIG.

Points faibles :

- Un dossier d'autoévaluation lacunaire, peu lisible, voire incohérent, qui ne valorise pas suffisamment la formation.
- L'insuffisance de l'enseignement des langues étrangères.
- Absence de données précises concernant le profil des étudiants, les taux d'abandon, et les taux d'échec. Absence de données statistiques détaillées illustrant les déclarations avancées sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.
- Absence d'informations précises concernant le conseil de perfectionnement.

Avis global et recommandations :

Le master GEOGRAM est une formation à la fois qualifiante et professionnalisante, qui permet une poursuite vers des études doctorales, mais dont l'attractivité pourrait être plus grande (on ne peut cependant pas mesurer le *ratio* nombre de dossiers de candidatures / nombre d'admissions par manque de données).

Pour mieux cerner l'adéquation entre les objectifs fixés et les évolutions du marché du travail, la formation gagnerait à développer des outils performants de suivi des diplômés, ce que lui recommandait déjà la précédente évaluation par l'AERES.

Il faut souligner que l'équipe pédagogique entretient des liens étroits avec d'autres équipes internationales (tant sur le plan de la recherche que de la formation). Ces liens devraient se poursuivre et se renforcer pour apporter une attractivité au diplôme. Il serait utile de développer l'enseignement des langues étrangères, notamment l'anglais et les langues orientales, comme le mandarin ou le russe, compte-tenu des orientations scientifiques définies. Des missions (au-delà des possibilités de stages) pourraient d'autre part être conduites dans les pays du Sud étudiés.

Enfin, le dossier d'autoévaluation souligne l'insuffisance des travaux pratiques (stage de terrain, manipulations de laboratoire), les difficultés de mobilisation du matériel technique lié aux SIG (sonar, drone, géoradar), l'absence de missions dans les pays émergents (à part l'initiative 2016 de l'AMGO. Une réflexion devrait être menée sur ces sujets afin d'améliorer la qualité de la formation.

Observations de l'établissement

Réponse à l'HCERES suite au retour sur l'auto-évaluation des formations de l'UFR LLSH, Université d'Orléans

(Résumé du débat au conseil d'UFR du 1^{er} juin 2017)

Les responsables des formations ainsi que la direction de l'UFR Lettres, langues et sciences humaines ont pris connaissance du retour fait par les experts de l'HCERES sur les auto-évaluations des 11 formations concernées.

Sans entrer dans les détails, les commentaires de l'HCERES appellent une réponse succincte de notre part. Si les évaluations de certaines formations sont globalement positives, soulignant les points forts et l'originalité de l'offre de formation de notre UFR, d'autres laissent une impression plus contrastée.

Concernant les points faibles relevés par les experts, il convient de distinguer trois cas de figure :

Premièrement, il faut noter l'existence de quelques véritables faiblesses que – jouant sincèrement le jeu de l'auto-évaluation – les responsables de formation de notre UFR n'ont pas voulu dissimuler. Nous sommes cependant en train d'y remédier collectivement ce qui n'a pas été suffisamment souligné.

À titre d'exemple, consciente de l'importance de la mobilité internationale, l'UFR s'est appliquée non seulement à encourager mais à fortement inciter les départs à l'étranger en proposant depuis la rentrée 2015 – parmi d'autres mesures – des guides pédagogiques par filière qui présentent de façon détaillée les enseignements et les dispositifs d'aide pédagogique et administrative de nos universités partenaires en Europe, ce qui a permis d'augmenter les candidatures ERASMUS+ de 50 % en un an, tendance qui se poursuit cette année.

Autre exemple, l'UFR a organisé des « rencontres numériques » en 2016 pour dynamiser la formation par le numérique.

Depuis 2015, des groupes de réflexion réunissant responsables de formation et personnels administratifs se penchent régulièrement sur des questions pédagogiques telles que la formation continue, l'approche par compétences, l'évaluation des stages, la place de l'international, l'articulation entre la recherche et l'enseignement. Dans ces domaines, les pistes d'amélioration proposées dans les rapports de l'HCERES rejoignent des réflexions amorcées au sein de l'UFR depuis la rentrée 2015 mais qui ne sauraient pourtant toutes se traduire immédiatement par des changements de maquettes.

Deuxièmement, quant aux commentaires qui pointent le caractère « incomplet » des renseignements dans certaines parties des formulaires fournis, il nous semble qu'il y a parfois eu des malentendus ou des maladresses dans la présentation des formations : certains aspects paraissent tellement évidents qu'ils n'ont pas été mentionnés (l'existence d'une session 2 ou de dispositifs de réorientation par exemple). D'autres n'ont pas été nommés ou présentés correctement : des instances qui remplissent parfaitement le rôle d'un conseil de perfectionnement se réunissent régulièrement dans le cadre des différentes formations, sans qu'on leur ait donné le nom prévu dans l'arrêté du 22 janvier 2014.

Troisièmement, et ceci explique aussi l'existence de quelques lacunes dans les auto-évaluations, notamment en ce qui concerne les données relatives au taux d'échec ou d'abandon en première année de licence ou à l'insertion professionnelle de nos diplômés¹, il convient de signaler que l'université d'Orléans et *a fortiori* l'UFR de Lettres, langues et sciences humaines souffrent d'un manque de moyens financiers et humains évident dans plusieurs domaines. Ainsi, l'Observatoire de la vie étudiante n'est pas en mesure de fournir les données demandées dans les dossiers d'auto-évaluation. L'établissement fait d'ailleurs allusion à ce problème dans le bilan le concernant.

Si la plupart des composantes peuvent pallier ce manque en effectuant leurs propres enquêtes, ceci s'avère très difficile à l'UFR Lettres, langues et sciences humaines qui est fortement sous-encadrée en termes de personnel BIATTS (29,5 postes pour environ 3000 étudiants en 2016). Notre UFR s'efforce cependant depuis 2014 de mener des enquêtes de suivi des étudiants et d'évaluation des formations avec les moyens du bord. Les collègues qui s'attellent à cette tâche sont formés en autodidactes.

C'est encore le manque de moyens qui empêche de mettre certaines recommandations des experts de l'HCERES en place, recommandations que nous approuvons pourtant sans réserve : des certifications C2i ou en langues étrangères sont certes gratuites pour les étudiants mais coûteuses pour l'établissement (à la rentrée 2016 l'établissement a fortement réduit la certification du CLES), pour ne donner qu'un exemple.

En somme, les dossiers d'auto-évaluation proposent une photographie sincère et critique de formations universitaires souffrant du manque de moyens à tous les niveaux sans toujours détailler les efforts faits pour assurer les chances de réussite de nos étudiants.

(Pour le résumé : T. Pughe, A. Delouis)

A Orléans le 22 juin 2017

Le Président de l'Université d'Orléans,

Ary BRUAND



¹ Le masculin est utilisé à titre générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.